



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 16/2024 :

Demande de crédit de CHF 92'000.- TTC pour l'étude de la réfection des chemins agricoles et forestiers- Etape E01 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 29 octobre 2024 avec Monsieur le Municipal Frédéric Guilloud, puis a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier Monsieur Guilloud pour sa disponibilité et ses réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Intégration au plan d'investissement : Ces coûts ne sont pas prévus au plan d'investissement 2024.

Budget : Le montant total du préavis comprend une étude, pour les 8 chemins représentant une longueur de 9'200 m pour les revêtements bitumineux et environ 2'000m pour les chemins en gravier.

Modalités de financement : Ce préavis sera financé par la trésorerie.

Amortissement : Selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), soit 10 ans.

Risques particuliers liés à ce préavis : Aucun risque particulier lié à ce préavis n'a été identifié par la commission des finances.

Amendements : Aucun.

3. Conclusions

Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité des membres présents d'accepter le préavis municipal No 16/2024 tel que proposé par la Municipalité :

1. D'adopter le préavis municipal n° 16/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 92'000.- TTC pour le crédit d'étude pour la mise en œuvre de l'étape E01-2024
2. De financer ce dernier par la trésorerie.

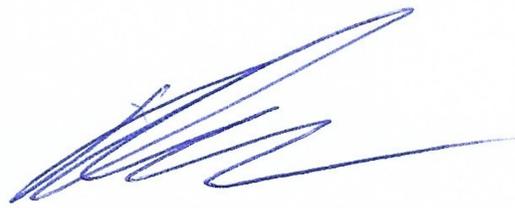
Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 16/2024 :

Demande de crédit de CHF 92'000.- TTC pour l'étude de la réfection des chemins agricoles et forestiers- Etape E01 2024

Arzier-Le Muids, le 1er novembre 2024

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,
Rapporteur



Didier HERMANN,



Flavio BOSCARDIN



Matthieu WOLFF

Pascal VOUTAT

Excusé